



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03/02/2023  
Dossier complet le : 17/02/2023  
N° d'enregistrement : 2023-6747

## 1 Intitulé du projet

Projet de réhabilitation du domaine de la Roche Morna

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

### 2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
SARL 49050 SAINTE GEMMES PORT THIBAUT	SARL 49050 SAINTE GEMMES PORT THIBAUT
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
E N C R E A T I O N	SARL
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
MADRE	GILLES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 a) Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences 44 d) Équipements sportifs,	-Estimation de l'emprise au sol des constructions: 3077 m <sup>2</sup> , surface de plancher de 4219,71 m <sup>2</sup> . Nombre de stationnement: 73 places aériennes. -La salle de fitness sera en capacité d'accueillir 35 personnes (dont 4 employés). (-IOTA: rubrique 2.1.5.0. Rejet d'eaux pluviales )

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à requalifier la Roche Morna, situé , en valorisant le parc existant et les vues sur la Loire. Le site actuellement innocupé, qui était anciennement un hôpital pour enfants, se transformera en complexe touristique ( hôtel, SPA, restaurant, lodges) ainsi que 8 maisons individuelles. Cela comprendra la reconversion du château en hôtel et la démolition de tous les autres bâtiments soit 1998 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, pour une estimation de 3610m<sup>2</sup> en surface de plancher.

Le volume de gravats est difficile à estimer à cette phase du projet. Les déchets issus de la démolition des bâtiments existants seront traités de manière à être dépollués, désamiantés et déplombés suivant le diagnostic qui aura été établi sur chacun des bâtis. Les flux de déchets seront gérés séparément à l'exemple des déchets d'équipements électriques ou électroniques qui rejoindront la filière agréée. Les déchets inertes pouvant être valorisés seront évacués du site par une entreprise spécialisées et acheminés dans des centres spécialisés pour servir de remblai de carrière ou bien broyés sous forme de granulats permettant leur réutilisation pour divers secteurs de l'industrie. Enfin, les déchets ne pouvant être valorisés seront envoyés dans des installations de stockage adaptées en fonction de leur dangerosité : déchets inertes, déchets non-dangereux non-inertes ou déchets dangereux.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le site est situé à un endroit stratégique pour le tourisme. Afin de développer l'attractivité du territoire, le projet à pour objectif de valoriser le site de la Roche Morna: requalification du parc existant et création d'ouverture paysagère sur la Loire, revalorisation du château en hôtel et création de lodges, restaurant, SPA-séminaire- salle de fitness et maisons individuelles.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux sera prévue de la manière suivante:

-Démolition du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024 des bâtiments.

-Début de construction à partir du 1er avril 2024 jusqu'au 1er avril 2026.

Le site présente des chauves-souris. Il a donc été prévu une compensation avec l'apport d'un refuge à chauve-souris dans le projet, qui sera intégré dès les premières étapes de construction. La phase travaux prévoit la requalification de l'espace extérieur avec :

-la conservation des arbres d'intérêts.

- la réalisation d'un "jardin du voyage" comportant un cheminement doux.

- "fenêtres paysagères" sur la Loire ( Absence de végétation arborée à un endroit donné pour garder une visibilité sur la Loire)

- d'une aire de stationnement en mélange terre-pierre et engazonnement

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet accueillera:

- un château de 12 chambres accueillant 26 personnes public et 8 membres du personnel

-8 lodges, comportant 32 chambres (possibilité d'accueillir 72 personnes, personnel inclus)

- 8 maisons individuelles

-1 restaurant de 110 couverts ( effectif de 130 personnes en comptant le personnel)

-1 bâtiment SPA (rez-de-chaussée) et séminaire (R+1). Le SPA intègre une salle de fitness d'une superficie de 52m<sup>2</sup> . Le rez-de-chaussée, constitué de l'accueil, sauna,vestiaire,hammam et piscine est en capacité d'accueillir 35 personnes. L'étage consacré à l'espace de séminaire peut accueillir 167 personnes.

-des cheminements doux

-1 parking semi-perméable et des places de stationnement le long de l'allée du Bois

- 2 axes pour véhicules motorisés

-Des terrasses

-le potager gourmand

-la grande pelouse elliptique

-la venelle des Tilleuls

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les procédures pré-identifiées à ce stade du projet sont les suivantes :

- un Permis de Construire

- un examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2 du code de l'environnement et de son annexe (rubriques 41-a) et 44 d) )

- étude d'incidence Natura 2000

- demande de dérogation espèces protégées

- dossier Loi sur l'Eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface d'emprise du projet	24566 m <sup>2</sup>
Surface de plancher du projet	4 219,71 m <sup>2</sup>
Surface non perméable	6437m <sup>2</sup>
Surface perméable	18129 m <sup>2</sup>
Places de stationnement	73

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 2 Voie : Rue de la Roche Morna

Lieu-dit :

Localité : Sainte-Gemmes-sur-Loire

Code postal : 4 9 1 3 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 7 ° 2 5 ' 6 " 1 Lat. : 3 4 ° 5 3 ' 3 7 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi d'Angers Loire Métropole

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de plusieurs ZNIEFF et notamment une ZNIEFF de type I " Lit Mineur, Berges et Iles de Loire entre les Ponts de Cé et Mauves-sur-Loire" et la ZNIEFF de type II "Vallée de la Loire de Nantes au Bec de Vienne".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sainte-Gemmes-sur-Loire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Plan Prévention du Bruit de l'Environnement (PPBE) de 3 <sup>ème</sup> échéance est en cours de réalisation sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Le site n'est pas dans le périmètre tampon d'une infrastructure classée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui: le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des photomontages sont disponibles en annexe complémentaire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les relevés pédologiques effectués le 29/11/2022 montre qu'aucune zone humide n'est présente sur le site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le zonage, il se situe néanmoins à proximité du PPRI du Val du Louet et de la Confluence de la Maine et de la Loire.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 23/02/2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 44 mètres de l'emprise du projet. - La Zone Spéciales de Conservation FR 5200622 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes », FR5200630 - La Zones de Protection Spéciales FR 5212002 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes »,FR5210115
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui: La confluence Maine-Loire et les coteaux angevins

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable. Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les fondations seront superficielles et n'impacteront pas les nappes d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la terre excavée sera réutilisée dans la constitution des massifs paysagers ainsi que la butte existante au nord du château, si le diagnostic montre qu'elle est propre à l'utilisation.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente peu d'enjeux liés à la faune, un diagnostic faune et flore est intégré au dossier. Des mesures ERC sont prévues sur les éléments faunistiques identifiés. Les arbres d'intérêts seront conservés (environ 147 arbres conservés, 53 arbres abattus et 109 arbres plantés). La palette végétale est la suivante : Acer campestre, Acer platanoides, Celtis australis, Quercus ilex, Quercus x hispanica 'Waesland Select' et Ostrya carpinifolia
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dossier d'incidence Natura 2000 est joint au dossier. Cependant le dossier montre que le projet n'a pas d'incidence sur les quelques espèces présentes inscrites au formulaire standard de données du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiel radon élevé, risque sismique moyen, aléa-retrait-gonflement des argiles moyen. Il se situe sur une zone potentiellement sujette aux inondations de caves.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'aménagement d'un complexe hôtelier comportant un hôtel, SPA-séminaire, lodges, restaurant et 8 maisons individuelles sur la partie nord. Cela engendra donc du trafic routier potentiel notamment pendant la période estivale et certains flux pour les trajets domicile/travail.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Principalement en phase chantier. En phase d'exploitation, le projet générera du bruit lié aux déplacements motorisés pour entrer/sortir, utilisation d'outils motorisés pour l'entretien du parc...
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier (circulation des engins, terrassements)
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier (circulation des engins, terrassements)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, des lampadaires seront disposées.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales : le projet intègre un système de gestion des eaux pluviales par infiltration à la parcelle et par collecte par un réseau de noues par rétention/infiltration dans le milieu récepteur.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées : le projet se rattachera au réseau existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, trois types de déchets sont recensés: inertes, banales et spéciaux. L'entrepreneur portera une attention particulière sur les centres de stockages vers lesquels seront acheminés les différents déchets, les méthodes de tri employées ainsi que les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité. En phase d'exploitation, les déchets produits seront stockés sur site dans deux locaux dédiés à l'entrée du domaine puis évacués depuis la Rue de la Roche Morna.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le château sera conservé en l'état, la conception paysagère inclut des perceptions sur le paysage inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et le jardin méditerranéen (présence d'un belvédère au sud, présence d'une terrasse avec vue sur la Loire). Les arbres d'intérêt en bon état sanitaire sont conservés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet se trouve à proximité.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Pas d'impact au titre des incidences Natura 2000.

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Suite aux impacts identifiés, Les mesures suivantes ont été mises en place :

**-Evitement:**

- Adaptation du calendrier des travaux évitant les impacts sur les spécimens se reproduisant dans le parc du domaine de la Roche Morna (parc et bâti)
- Maintien des sites de nidification et de repos arboricoles possibles et leurs accès: préservation de la double haie de Tilleul et des autres arbres à cavités (environ 147 arbres préservés) en démarrage des travaux.

**-Réduction:**

- Contrôle de l'absence d'espèces protégées préalablement aux travaux de démolition, Un contrôle par un écologue devra être réalisé avant abattage d'arbre et la veille des démolitions de bâti afin de confirmer l'absence d'individus.
- Déconstruction douce des couvertures et combles

**-Compensation:**

- Installation de nichoirs et gîtes artificiels
- Création d'une cave pour le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe
- Création de cavités sous bardage
- Création de gabions pour les reptiles

Les mesures seront accompagnées (réunions, suivi de chantier au cours des différentes phases) et suivies (vérification de l'occupation des gîtes et nichoirs).

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet est en accord avec les objectifs fixés au PLUi. De plus, ce projet permet de réduire la surface d'emprise au sol des constructions par rapport à l'existant, de préserver les arbres d'intérêt. Le projet présente quelques impacts notamment sur la faune : certaines espèces protégées ont pu être observées sur le site. La présence d'espèces protégées a nécessité la mise en place de la séquence Éviter-Réduire-Compenser. Un dossier de dérogation pour les espèces protégées est en cours et sera déposé en tant que dossier autoportant en janvier 2023, l'étude d'incidence Natura 2000 ne montre pas d'impact. Un dossier Loi sur l'Eau a également été réalisé. Les impacts sur les autres aspects environnementaux sont faibles. Le présent projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Complément_dossier_cas_par_cas ( concernant l'ensemble des éléments du formulaire)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Photomontages_Projet_Val_de_Loire (rubrique 5 concernant les potentiels impacts sur le site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan_arbres_existants (rubrique 6 sur l'abattage et plantation d'arbres)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plan_Masse_Paysagers (rubrique 6 sur l'abattage et plantation d'arbres)	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MADRE

Prénom GILLES

Qualité du signataire représentant de la personne morale

À ANGERS

Fait le 1 7 / 0 2 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)

